



AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE EN ITALIE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

SERVICE CONSULAIRE

UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

----0----

PROCEDURE D'ETABLISSEMENT ET DE DELIVRANCE DE VISA A L'AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE EN ITALIE

NB : Toute demande de visa biométrique devra se faire dans le pays de résidence.

1. Retrait de Formulaire

Les formulaires de demande de visa sont disponibles gratuitement à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en ITALIE, Service Consulaire, Via Guglielmo Saliceto, 6-8-10.

[Télécharger le formulaire ici](#) .

2. Paiement en ligne du visa (uniquement en Euro)

Droit de visa : 58 euros quelque soit la durée du séjour, de 1 jour à 3 mois. Paiement sécurisé FASTRACE en ligne via le site : <http://snedai/paiementFastraceFR> .

3. Prise de Rendez-Vous obligatoire

Prendre un rendez-vous en ligne sur le site : <http://www.rdvvisas-ci.com/> .

VIA GUGLIELMO SALICETO, 6-8-10 - 00161 ROME- ITALIE
TEL : +39 06 44 23 11 29 +39 06 44 26 09 11 FAX +39 06 44 29 25 31
mail : ambassadecotedivoire61@rocketmail.com / info@italie.diplomatie.gouv.ci
[Web: www.italie.diplomatie.gouv.ci](http://www.italie.diplomatie.gouv.ci)

4. Enrôlement

Cliquez sur le lien suivant pour consulter la liste des documents exigés :

<https://sneidai.com/visa-en-ambassade/>

5- DEMANDE D'E-VISA

Cliquez sur le lien suivant : <https://sneidai.com/e-visa/>